8ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Ligue Grand-Est de Course d'Orientation

Date : Le samedi 17 février 2024 de 14h à 16h45
Lieu : Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Comité directeur de la LGECO :
Présents (12) :

- Philippe POGU (président), Yves BOEHM (trésorier), Mauricette JOLY (trésorière-adjointe), Vincent MAYER (secrétaire général), Sylvie MARCHESIN (secrétaire-adjointe), Virginie BLUM, Claudie GREVET, Lucas CHAPELOT, Vincent FREY, Jean-Pierre GEROMEY, Olivier GUENIN, Juliette HARNIST

Représentants des clubs et des comités départementaux :
Présents (29) :

- 5116 - Animation Sillery Orientation : Nathalie BOUCHÉ, Gérard BOUCHÉ
- 5402 - Scapa Nancy Orientation : Benoît VERDENAL, Nelly DEVILLE
- 5407 - Sports Orientation Lunéville : Marie BOLZER, Victoire LEMERCIER
- 5703 - Tout Azimut Fameck : Thomas BACHEL, Thomas BOUSSER, Anne-Charlotte DUPONT-ZYWITZA
- 5713 - Metz Sports d'Orientation : Jean-Christophe JOLLAIN
- 6709 - Ski Club Barr : Pierre SCHWARTZ
- 6803 - Club Orientation Mulhouse : Thierry JOLY, Mathieu HARNIST
- 6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Alexa PIERSON, Jean-Luc PIERSON
- 8807 - Loisir Orientation Sanchey : Cyril JOLY, Nicolas LECLERC
- 8809 - Hautes Vosges Orientation : Yves DODIN
- 8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD
- 8813 - Terres d'O : François LUTHRINGER
- CDCO 51 : Nathalie GUÉNIN
- CDCO 57 : Régine MOUCHETTE
- CDCO 67 : Claude VOGT
- CDCO 88 : Patricia SOUVAIS

Absents excusés :

- 5101 - Epernay Nature et Sport : Bernadette DUMONT-GOSSET
- 0801 - Orientation Sportive de Charleville-Mézières : sans représentant
- 5501 - SA Verdunois : sans représentant
- 6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : Christophe VILLAR
- 6804 - Club d'Orientation de Colmar : Gilles BAGUEREY, Martine WEISS
- CDCO 54 : Olivier DUFRENOY
- CDCO 68 : sans représentant

Invités :
Présents (8) :

- FFCO : Dominique BRET, secrétaire générale de la FFCO, présidente de la commission « Formation », membre de la sous-commission « Sport-santé et handicap », élue à la commission mixte « FFSU-FFCO »
- CROS Grand-Est : Christian RICHETON, secrétaire général
- Nelly Deville du Scapa Nancy récipiendaire d'une Coupe de France de CO pédestre en D75 et d'une Coupe de France de CO à VTT en D70
- Thibault Arnoux du LO Sanchey récipiendaire d'une Coupe de France de CO à VTT en H12
- Nicolas Leclerc du LO Sanchey récipiendaire d'une Coupe de France de CO à VTT en H17
- Etienne Bousser du Metz Sports d'Orientation récipiendaire d'une Coupe de France de CO pédestre en H75

LGECO - Ligue Grand-Est de Course d'Orientation
Maison régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE
lgeco@gmx.fr

Absents excusés :

- FFCO : Jean-Philippe STEFANINI, président
- CROS Grand-Est : Jean-Marc HAAS-BECKER, président
- DRAJES Grand-Est
- Conseil Régional Grand-Est
- Sara Oijid du Scapa Nancy récipiendaire d'une Coupe de France de CO à VTT en D12
- Tom Lemercier du TA Fameck récipiendaire d'une Coupe de France de CO pédestre en H14

Ordre du jour

1. Ouverture de la 8ème Assemblée générale ordinaire de la LGECO 3
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 février 2023 3
3. Rapport moral 2023 4
4. Rapports d'activités 2023 4
   - 4.1. Rapport administratif (activités du CD et du BD) 4
   - 4.2. Indicateurs licences 4
   - 4.3. Bilan commission Cartographie 4
   - 4.4. Bilan commission Formations 4
   - 4.5. Bilan commission Juges et arbitres 4
   - 4.6. Bilan commission Pratiques sportives 4
   - 4.7. Bilan commission Jeunes 4
   - 4.8. Bilan commission Communication 5
   - 4.9. Bilan commission Développement 5
   - 4.10. Vote des rapports d'activités 5
5. Rapport financier 2023 5
   - 5.1. Compte de résultats 5
   - 5.2. Vérification des comptes 5
   - 5.3. Vote du rapport financier 5
6. Billetterie populaire des JO 2024 5
7. Saison 2024 6
   - 7.1. Calendrier 2024 6
   - 7.2. Présentation du règlement des compétitions LGECO 2024 7
   - 7.3. Projets cartographiques 2024 7
   - 7.4. Programme du GREF 7
   - 7.5. Proposition de modification du règlement financier LGECO 7
   - 7.6. Modification de la grille des remboursements LGECO 7
   - 7.7. Proposition de tarifs de courses 2025 8
   - 7.8. Budget prévisionnel 2024 8
8. Election des vérificateurs aux comptes 8
9. Election des représentants à l'AG de la FFCO 8
10. Validation et élection des candidatures au comité directeur de la LGECO 9
11. Questions diverses 9
12. Parole aux invités 10
13. Remise des Coupes de France de CO pédestre et de CO à VTT 2023 11
14. Clôture de la 8ème Assemblée générale ordinaire de la LGECO 11

1. Ouverture de la 8ème Assemblée générale ordinaire de la LGECO

Préalable :
La convocation à l'AG ainsi que le décompte des voix ont été envoyés par mail le 19 janvier 2024 aux présidents de clubs et de CDCO.
Les éléments de vote quant à eux ont été envoyés en date du 9 février 2024 aux présidents de clubs et de CDCO ainsi qu'aux représentants porteurs de voix connus par la ligue.

Calcul du quorum :
1/3 des représentants potentiels soit **11 représentants nécessaires**
et
1/2 des voix potentielles soit **60 voix nécessaires**

Vérification du quorum :
La vérification du quorum est faite à partir de la liste d'émargement, qui comporte les noms des représentants et leur nombre de voix en fonction du nombre de licenciés au 31 décembre de l'année visée par cette AG. La liste d'émargement signée des représentants porteurs de voix est annexée au compte-rendu (voir pièce jointe).

24 représentants présents sur 32 représentants potentiels,
ce qui correspond à **94 voix représentées** sur 120 voix potentielles.

Le quorum étant atteint, les délibérations peuvent commencer, celles-ci seront valides.

Vincent MAYER, secrétaire général de la LGECO, ouvre l'assemblée.
Il présente les excuses de Jean-Philippe STEFANINI (président de la FFCO) et de Jean-Marc HAAS-BECKER (président du CROS Grand-Est), qui ne peuvent pas être présents physiquement ce jour.

Il remercie Dominique BRET (secrétaire générale de la FFCO, présidente de la commission « Formation », membre de la sous-commission « Sport-santé et handicap », élue à la commission mixte « FFSU-FFCO ») et Christian RICHETON (secrétaire général du CROS Grand-Est), ainsi que tous les licenciés présents en nombre.

Avant de commencer l'ordre du jour, il est demandé à l'assemblée si quelqu'un souhaite que les votes se passent à bulletin secret. L'assemblée est d'accord pour procéder aux différents votes à main levée.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 février 2023

Modifications demandées avant l'AG :

- Jean-Luc Pierson (6806GE) : Dans le paragraphe 7 du PV (élection des vérificateurs aux comptes), il manque le numéro du club pour Martine Weiss (6804GE).

Modifications demandées pendant l'AG :

- Aucune

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Le compte-rendu de l'AG ordinaire du 25 février 2023 est adopté à l'unanimité avec les modifications demandées.

3. Rapport moral 2023

Philippe POGU présente son rapport moral pour l'année 2023 (voir pièce jointe).

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4. Rapports d'activités 2023

4.1. Rapport administratif (activités du CD et du BD)

Vincent MAYER présente son rapport administratif pour l'année 2023 (voir pièce jointe).

4.2. Indicateurs licences

Vincent MAYER présente les indicateurs de licences pour l'année 2023 (voir pièce jointe).
Après une baisse importante du nombre de licenciés entre 2019 et 2020 en raison du contexte sanitaire (-9%), le nombre de licenciés dans la LGECO semble se stabiliser suite au léger regain de l'an passé.
Ces tendances sont quelque peu identiques au niveau des jeunes licenciés.

4.3. Bilan commission Cartographie

Philippe POGU présente pour la commission Cartographie de la LGECO la liste des cartes validées par la commission et subventionnées par la ligue pour l'année 2023 (voir pièce jointe).
Il rappelle que la subvention carto de la LGECO est versée aux clubs une fois que l'ensemble du dossier est clos, c'est-à-dire une fois que les nouvelles cartes sont envoyées à la BNF.

4.4. Bilan commission Formations

Philippe POGU présente pour la commission Formations de la LGECO les différentes sessions de formation qui ont eu lieu en 2023 (voir pièce jointe).

4.5. Bilan commission Juges et arbitres

Sylvie MARCHESIN explique qu'il n'y a rien de particulier à dire cette année, simplement qu'en 2023 la commission a bien reçu la quasi-totalité des comptes-rendus des experts. Le séminaire des experts a été présenté dans le bilan Formations ci-avant.

4.6. Bilan commission Pratiques sportives

Virginie BLUM explique que la commission Pratiques Sportives comme chaque année a élaboré le règlement des compétitions dans le respect du RC fédéral avec un objectif double : clarification et simplification pour permettre l'organisation de courses de qualité à l'échelon régional ou départemental.
Un gros dossier se reproduit au fil des championnats régionaux : la préparation des quotas sportifs, sans omettre la hiérarchisation des demandes de quotas administratifs pour les organisateurs ou les coureurs empêchés.

4.7. Bilan commission Jeunes

Lucas CHAPELOT présente le rapport de la commission Jeunes de la LGECO pour l'année 2023 (voir pièce jointe).

4.8. Bilan commission Communication

Virginie BLUM explique que la commission Communication a tout au long de l'année, animé les réseaux sociaux de la ligue, Facebook et Instagram au fil des courses régionales et des stages et week-ends GREF.
La commission est également vigilante au respect des chartes graphiques des partenaires institutionnels et bien évidemment de la FFCO (annonces de course principalement).

4.9. Bilan commission Développement

Vincent MAYER explique que la commission Développement de la LGECO ne s'est pas réunie en 2023. Comme l'an passé, elle reste à la recherche de bénévoles actifs.

4.10. Vote des rapports d'activités

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Les rapports d'activités 2023 de la LGECO sont adoptés à l'unanimité.

5. Rapport financier 2023

5.1. Compte de résultats

Yves BOEHM présente le compte de résultats de la LGECO pour l'année 2023, ainsi que le comparatif prévisionnel-réel (voir pièces jointes).

- Nathalie BOUCHÉ (5116GE) demande s'il faut s'inquiéter des -2360€ au résultat annuel. Yves BOEHM présente alors une synthèse des résultats financiers sur l'olympiade (voir pièce jointe). Cette perte annuelle est moindre par rapport à l'an passé et la ligue dispose d'une épargne suffisante. Le comité directeur a calculé que l'épargne actuelle représente deux années de fonctionnement LGECO sans aucune subvention. Par conséquent, nous avons une marge très confortable de fonctionnement.

5.2. Vérification des comptes

Thierry JOLY (6803GE) présente les excuses de Martine WEISS (6804GE) qui n'a pu être présente et fait lecture de leur rapport de vérification des comptes de la LGECO pour l'exercice 2023 (voir pièce jointe).

5.3. Vote du rapport financier

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Le rapport financier 2023 de la LGECO est adopté à l'unanimité.

6. Billetterie populaire des JO 2024

Dans le cadre de son Programme « Tous aux Jeux », l'Etat a acheté des billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à destination notamment des bénévoles du mouvement sportif.

32 billets sont pour les bénévoles de la CO. Le CD de la FFCO a alloué 3 billets à la LGECO, à attribuer par tirage au sort, en suivant la charte de bonnes pratiques de l'Etat :

Code de la session	Description longue	Date	Heure de début	Heure de fin	Discipline	Le nom du lieu	Catégorie de prix
PWBK09	(H ou F) - Tour préliminaire (1 match)	31/08/2024	21:30	23:15	**Basket fauteuil**	Arena Bercy	B
HBL34	F - Quart de finale	06/08/2024	21:30	23:30	**Handball**	Stade Pierre Mauroy	D
BKB03	H - Phase de groupe (1 match)	27/07/2024	21:00	22:45	**Basketball**	Stade Pierre Mauroy	D

Chaque billet offert équivaut à deux places, l'une pour le bénévole lui-même, l'autre pour l'accompagnant de son choix.

Le CD de la ligue a décidé d'inclure dans le tirage au sort :

- les membres des bureaux des clubs et des comités départementaux
- les représentants présents ce jour

Modalités du tirage au sort :

- Si une même famille est tirée au sort, le billet est remis en jeu.
- Si les 2 premiers tirages sont destinés à des personnes du même sexe, le 3ème tirage ne pourra concerner qu'une personne du sexe opposé, afin d'assurer la parité imposée.
- Le tirage est réalisé à l'aide du site https://www.tirage-au-sort.net/nombre-aleatoire.

Le tirage au sort a permis de récompenser :

- Yves Boehm, secrétaire du COBF, pour la session de Basket fauteuil
- Thierry Joly, représentant du COM, pour la session de Handball
- Sylvie Marchesin, secrétaire adjointe de la LGECO, pour la session de Basket

En cas d'indisponibilité connue, la LGECO laisse aux 3 heureux gagnants la possibilité de redonner leur billet à un autre bénévole de leur club ou de leur département. Une réponse est attendue avant le 25 février 2024.

7. Saison 2024

7.1. Calendrier 2024

Virginie BLUM présente les principales échéances régionales en 2024 :

Date	Course	Lieu	Organisateur
24/09/2023	Championnat de Ligue Grand-Est Moyenne Distance	Champ du feu (67)	SC Barr 6709GE
25/05/2024	Championnat de Ligue Grand-Est Relais de catégorie	Saint Nabord (88)	TERRES D'O 8813GE
26/05/2024	Championnat de Ligue Grand-Est Longue Distance	Saint-Nabord (88)	LO Sanchey 8807GE
09/06/2024	Championnat de Ligue Grand-Est Sprint	Bergheim (68)	CO Colmar 6804GE
29/06/2024	Challenge régional des écoles de CO	Aspach le haut (68)	CDCO Haut-Rhin
30/06/2024	Challenge régional des écoles de CO	Mulhouse (68)	CDCO Haut-Rhin
8-12/07/2024	Stage Jeunes LGECO	Champ du feu (67)	
28/09/2024	Championnat de Ligue Grand-Est Relais clubs	Jungholtz (68)	COBF 6806GE
29/09/2024	Championnat de Ligue Grand-Est Relais sprint	Soultz (68)	COBF 6806GE

31/10/2024	Championnat de France de Nuit	Thionville (57)	TA Fameck 5703GE
02/11/2024	Championnat de France de Sprint (qualification)	Thionville (57)	TA Fameck 5703GE
02/11/2024	Championnat de France de Sprint (finale A)	Fameck (57)	TA Fameck 5703GE
03/11/2024	Critérium National des Équipes	Fameck (57)	TA Fameck 5703GE

7.2. Présentation du règlement des compétitions LGECO 2024

Virginie BLUM présente et explique les améliorations faites dans le règlement des compétitions de la LGECO (voir pièce jointe).

- Nelly DEVILLE (5402GE) fait remarquer que le nombre 9 dans les quotas administratifs est valable pour 2024, mais ce nombre peut évoluer étant donné qu'il est lié au nombre de licenciés. En effet, chaque ligue régionale dispose de 6 places auxquelles s'ajoute 1 place supplémentaire par tranche ouverte de 400 licenciés au 31 décembre de l'année précédente. Cette partie du règlement des compétitions LGECO devra donc être mis à jour l'an prochain si le nombre de licenciés dans la ligue évolue.
- Jean-Luc PIERSON (6806GE) pose la question si l'obligation du numéro de poste concerne la base et le piquet. Le règlement des compétitions FFCO (Article XII.2.5 - Les postes de contrôle) précise ce point : « Le poste de contrôle est composé […] d'une plaquette support du numéro de code […] avec le numéro de couleur noire sur fond blanc d'une hauteur minimale de 6 cm et d'une épaisseur de trait comprise entre 5 et 10 mm. De façon alternative, ce numéro de code peut figurer sur le boitier du système électronique de pointage. ». Après discussions, il semblerait que l'expression « de façon alternative » ne convienne pas. Toutefois, il est suffisant que le numéro de poste soit sur la base.

7.3. Projets cartographiques 2024

Philippe POGU présente le plan cartographique 2024 de la LGECO (voir pièce jointe).

7.4. Programme du GREF

Lucas CHAPELOT présente la suite de la saison 2023-2024 du GREF :

- 26/02/2024-01/03/2024 Stage GREF en Belgique
- 22/04/2024-26/04/2024 Stage GREF dans le Jura
- 08/07/2024-12/07/2024 Stage Jeunes LGECO au Champ du feu (67)

7.5. Proposition de modification du règlement financier LGECO

Yves BOEHM présente et explique les propositions d'amélioration faites dans le règlement intérieur et financier (voir pièce jointe).
Pour les licenciés qui font le choix du remboursement financier, il est obligatoire de le faire dans un délai d'un mois après l'évènement concerné.

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Le règlement intérieur et financier de la LGECO est adopté à l'unanimité.

7.6. Modification de la grille des remboursements LGECO

La grille de remboursement des frais par la LGECO est un bilan des décisions qui ont été prises par le comité directeur depuis le début de l'olympiade et que l'on retrouve dans les comptes-rendus de BD ou de CD. Une modification a été apportée cette année au niveau des participants à une formation pour qui le remboursement LGECO passe de 30% à 100% sur déplacement, péage, hébergement et repas (voir pièce jointe).

7.7. Proposition de tarifs de courses 2025

Yves BOEHM présente la proposition de nouveaux tarifs maximum de courses 2025 (voir pièce jointe).

- Claude VOGT (CDCO67) demande pour quelles raisons les tarifs VTT sont plus élevés que les tarifs pédestres. D'un point de vue historique, les compétitions de VTT'O nécessitaient la présence obligatoire de secours (donc des frais supplémentaires pour les organisateurs), mais cela n'est plus d'actualité. Il est également évoqué que la différence de tarifs permet aux organisateurs de rentrer dans leur frais, car les compétitions de VTT'O attirent moins de participants. Après discussion, il est décidé par l'assemblée de ne pas augmenter le tarif maximum pour les D-H 20 et plus en compétitons de VTT'O, afin d'arriver prochainement à des tarifs maximums similaires.
- Jérémy VUILLEMARD (8812GE) demande pour quelles raisons le CD de la LGECO souhaite augmenter les tarifs maximums de courses 2025. Il est répondu que cela permettra aux organisateurs de pallier les augmentations due à l'inflation actuelle. De plus, l'an passé et cette année, plusieurs demandes avaient été faites auprès de la LGECO pour déroger aux tarifs maximums.

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Le règlement intérieur et financier de la LGECO est adopté à l'unanimité avec les modifications discutées.

7.8. Budget prévisionnel LGECO 2024

Yves BOEHM présente et explique le budget prévisionnel 2024 de la LGECO (voir pièce jointe).

- Après discussion, il est décidé par l'assemblée de revoir à la hausse le montant prévisionnel de la subvention ANS. Les dépenses liées aux jeunes sont augmentées de 200€ pour le Stage détection (6 000€ -> 6 200€) et de 700€ pour le Stage GREF-RDE (13 800€ -> 14 500€). La subvention potentielle de l'ANS est ainsi augmentée de 900€ (6 100€ -> 7 000€).

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Le budget prévisionnel 2024 de la LGECO est adopté à l'unanimité avec les modifications discutées.

8. Election des vérificateurs aux comptes

Thierry JOLY (6803GE) et Martine WEISS (6804GE) présentent à nouveau leur candidature.

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Thierry JOLY (6803GE) et Martine WEISS (6804GE) sont élus vérificateurs aux comptes de la LGECO pour 2024 à l'unanimité.

9. Election des représentants à l'AG de la FFCO

La prochaine AG de la FFCO se tiendra le samedi 23 mars 2024 à 10h à Pantin (93).
De plus, l'AG élective de la FFCO pour 2025 aura lieu le 14 décembre 2024 en visio-conférence.
3 représentants de notre ligue seront autorisés à prendre part aux votes (avec 19 voix).

Philippe POGU (5402GE), Lucas CHAPELOT (5407GE) et Victoire LEMERCIER (5407GE) présentent leur candidature en tant que titulaires.
Claudie GREVET (6806GE) et Anne-Charlotte DUPONT-ZYWITZA (5703GE) se proposent en tant que suppléantes.

Dominique BRET (FFCO) prend la parole. Lors de la dernière AG de la FFCO, un changement de statuts a été opéré suite à l'adoption de la Loi sur la démocratisation du Sport du 2 mars 2022 (Gouvernance des Fédérations dans

le Code du Sport). Le corps électoral de la FFCO pour la prochaine AG élective sera donc composé du corps électoral des AG ordinaires (représentants des ligues élus en AG) ainsi que des présidents de toutes les associations affiliées.

POUR	94 voix	CONTRE	0 voix	ABSTENTION	0 voix

Philippe POGU (5402GE), Lucas CHAPELOT (5407GE) et Victoire LEMERCIER (5407GE) sont élus à l'unanimité représentants de la LGECO auprès de la FFCO pour 2024. Claudie GREVET (6806GE) et Anne-Charlotte DUPONT-ZYWITZA (5703GE) sont élues suppléantes.

10. Validation et élection des candidatures au comité directeur de la LGECO

Aucun licencié n'a présenté sa candidature.

11. Questions diverses

Questions posées avant l'AG :

- Claudie GREVET (CDCO68) : Le problème de la participation à l'AG de la LGECO qui se déroule à Tomblaine est soulevé. Les clubs et le comité départemental ont du mal à trouver des représentants. Les licenciés du Haut-Rhin demandent à ce qu'il soit mis en place la possibilité de participer en visio-conférence.
    - Un premier retour a été fait par mail par Philippe POGU :
      « *La ligue fonctionne depuis un moment avec du distanciel pour quasiment toutes les réunions sauf 2 : la réunion des présidents de clubs et celle de l'AG. C'est un moment de convivialité qu'il ne faut pas omettre et l'on peut dialoguer.*
      L'AG est certes protocolaire mais nous n'avons jamais interdit de s'exprimer, ce qui est d'ailleurs prévu en fin d'AG.
      On a déjà enlevé le séminaire des experts, le matin de l'AG justement pour éviter de venir tôt. Mais effectivement il serait peut-être mieux de refaire les séminaires experts le matin on aurait ainsi peut-être plus d'attention de la part de ceux-ci. Cela amènerait peut-être plus de monde.
      Par expérience, la FFCO réalise des séminaires mixtes en présentiel et par visio. C'est quasiment une catastrophe. On perd un temps fou à réexpliquer ou répéter ce qui est dit en présentiel. Le retour de ceux qui sont en distanciel conviennent que cela est bruyant avec un brouhaha très néfaste à l'écoute.
      Pour l'année prochaine, j'attire votre attention sur le fait que c'est une année élective. Il faudrait mettre en place un processus de vote électronique qui a un coût. Nous en parlerons certainement dans les prochaines réunions de CD.
      Pour la planète, on fait des efforts. Nous avons déconcentré les courses avec uniquement des championnats de ligue. Nous avons réalisé des formations déconcentrées lors que nous avons une majorité de stagiaires sur un secteur (stage moniteurs, stage carto de proximité par exemple). Nous nous efforçons de faire tourner les lieux des stages GREF par secteur (sous réserve d'avoir des comités et ou clubs qui s'investissent). Depuis 2 ans le stage découverte est en Alsace et le sera cette année...
      Il y a aussi la possibilité de covoiturer voire prendre le train. Nous n'hésiterons pas à venir vous chercher en gare. »
    - Plusieurs personnes font part de leur retour d'expérience sur les AG mixtes présentiel/distanciel et confirment le côté infructueux voire désagréable de l'exercice.
    - D'autres resteraient intéressés tout de même par du distanciel, car, depuis la fusion des régions, le déplacement est un frein à la participation.
    - Il est évoqué la possibilité de mettre en place un lieu d'AG tournant ou de combiner la journée avec une course d'orientation.

- Après discussion, la prochaine AG de la LGECO étant une AG élective, celle-ci sera uniquement en présentiel pour des questions d'organisation technique. Cette question sur la participation aux AG en distanciel sera du recours de la prochaine équipe dirigeante et pourra être remise à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Questions posées pendant l'AG :

- Aucune

12.Parole aux invités

Christian RICHETON, secrétaire général du CROS Grand-Est, s'est exprimé. Voici un résumé non exhaustif de son intervention :
Il revient sur le mot « simplification » qui a été prononcé lors de la présentation du règlement des compétitions. Il faut tendre vers ça, même si la simplification au sein du comité régional olympique et sportif est difficile en année olympique.
Il remercie le travail fait de chacun à la Ligue comme dans les clubs.
Selon lui, l'avenir du bénévolat est dans un statut du bénévole. Dans la loi du 2 mars 2022, le statut du bénévole a été écarté. Cette loi créée pour prendre en compte de nombreux paramètres a rajouté tout une complexité que nous allons devoir respecter dès le 14 décembre 2024.
Il rappelle au bon sens avec le mot « bénévole ». On est autant un citoyen engagé pour la société quand on a passé des heures à encadrer des sportifs et des stages, que si on est élu. Or le bénévole n'a pas d'indemnités. Chaque bénévole vole du temps à son capital de vie familiale et professionnelle. L'absence d'élus à nos AG est signalée. Il souligne l'intensité du travail qui est fait en assemblée générale. Les rapports des commissions permettent d'appréhender le monde économique que cela draine (les stages, les formations, les compétitions, etc.).

Dominique BRET, secrétaire générale de la FFCO, s'est exprimée. Voici un résumé non exhaustif de son intervention :
Elle remercie la LGECO pour son implication dans la vie de la fédération. Il y a beaucoup de personnes actives (bureau, comité directeur, commissions) et ce n'est pas le cas pour toutes les ligues.
Elle évoque un chantier majeur de la fédération : la refonte du site internet de le FFCO. C'est en cours et pour issue espérée en 2025. Actuellement, il y a une grande phase de réflexion pour définir le cahier des charges de développement du site internet.
Elle rebondit sur ce qui a été dit précédemment : bénévolat versus professionnalisation. Le bénévolat comme certains d'entre nous le vive ou l'on vécut est terminé. Le bénévolat évolue dans les mentalités. Pour un grand nombre de jeunes et même de moins jeunes, ce n'est plus donner de son temps sur la longue durée, c'est aider et participer de manière ponctuelle. Les derniers sondages de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) le montrent. Il va falloir trouver de nouvelles façons de faire pour s'appuyer sur ce bénévolat ponctuel. La professionnalisation quant à elle est difficile au niveau d'une ligue, c'est pourquoi la fédération envisage de recruter davantage. Cela fait également suite au fait que la fédération a perdu un cadre technique avec le départ en retraite d'André Hermet. La FFCO réfléchit donc à l'embauche d'un salarié consacré au développement de la fédération mais aussi pour aider les ligues, car les mêmes bénévoles sont partout. Il faudrait plus de personnes bénévoles.
La question de l'accès à la forêt doit être le point sur lequel nous devons faire porter nos efforts. La concertation avec l'ONF est toujours en cours. La FFCO a déjà participé à de nombreuses réunions, avec notamment la participation des autres fédérations de sport nature. Un point qui semble être une voie d'entrée est de passer par nos élus départementaux (députés et sénateurs), car c'est au niveau politique que l'avenir se jouera.

13.Remise des Coupes de France de CO pédestre et de CO à VTT 2023

Parmi les licenciés du Grand-Est, les récipiendaires d'une Coupe de France pédestre en 2023 sont :

- Nelly Deville en D75 du Scapa Nancy
- Tom Lemercier en H14 du TA Fameck
- Etienne Bousser en H75 du Metz Sports d'Orientation

Parmi les licenciés du Grand-Est, les récipiendaires d'une Coupe de France en CO à VTT en 2023 sont :

- Sara Oijid en D12 du Scapa Nancy
- Nelly Deville en D70 du Scapa Nancy
- Thibault Arnoux en H12 du LO Sanchey
- Nicolas Leclerc en H17 du LO Sanchey

Dominique BRET procède à la remise des récompenses.

14.Clôture de la 8ème Assemblée générale ordinaire de la LGECO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

Vincent MAYER
Secrétaire général de la LGECO